



Liquidation judiciaire et vente aux enchères

Par **rachely**, le **22/09/2010** à **10:49**

Bonjour,

J'ai été mise en liquidation judiciaire pour un commerce pris en nom propre qui n'a pas fonctionné, suite à ceci, le tribunal a saisi mon commerce et vendu ma maison aux enchères pour même pas la moitié de ce que je dois.

Aujourd'hui mon mari et moi, nous avons divorcé (car mon mari n'a pas supporté moralement tout ça) la banque veut maintenant faire à mon ex-mari une saisie sur salaire de ce nous devons encore (à savoir que le crédit de la maison a été fait par le banquier sachant que nous étions déjà en déficit).

A-t-on un recours pour minimiser les poursuites, sachant que nous étions des commerçants honnêtes et que toute cette histoire a détruit notre vie.

merci

Par **amajuris**, le **22/09/2010** à **20:05**

bjr,

j'ignore ce que signifie juridiquement minimiser les poursuites.

les saisies sont strictement encadrées par la loi et seul un huissier muni d'un titre exécutoire peut y procéder.

que votre mari tente un arrangement amiable avec la banque..

ce qui réduit les frais, c'est de rembourser le plus vite possible pour limiter les intérêts mais cela vous le saviez et ce n'est pas très réaliste.

une piste c'est de prouver un soutien abusif de la part de votre banque, difficile mais cela fonctionne quelquefois. vous pouvez contacter l'association française des usagers de la banque.

cdt

Par **rachely**, le **23/09/2010** à **14:06**

merci d'avoir répondu mais tout ce que je souhaite faire est certainement pas un arrangement avec la banque car je me retrouverais avec un credit sur 30 ans mais je vais essayer l'association dont vous parlez.

merci

je pensais que quelqu'un aurait pu m'indiquer les demarches à suivre puisque oui c'est un abus de ma banque car le jour ou elle m'a fait le credit immobilier elle savait pertinemment que mon magasin s'effondrait.

Par **amajuris**, le **23/09/2010** à **14:11**

bonjour,

il faut savoir ce qu'on veut.

on ne peut pas demander un crédit à la banque et puis une fois le crédit obtenu lui reprocher un soutien abusif. la banque savait peut être que le magasin s'effondrait mais vous aussi.

cdt